



FIQ - Syndicat des professionnelles
en soins des Laurentides

AVIS D'ÉLECTION : Comité Jeunes et Condition féminine

**Vote par scrutin secret au conseil intermédiaire tenu
le 11 mai 2023**

St-Jérôme, le 11 avril 2022

À toutes les membres,

À toutes les membres,

Des postes sont présentement vacants au sein des comités permanents du FIQ-SPSL. Nous vous informons donc de la tenue d'un vote par scrutin secret aura lieu lors du conseil intermédiaire du 11 mai 2023. Voici les postes en élections et la durée de leur mandat :

Comité Jeunes : Mandat d'environ 1 an

- **Unité locale de Thérèse-de-Blainville** une (1) substitut
- **Unité locale d'Argenteuil** : une (1) membre et une (1) substitut
- **Unité locale de St-Jérôme** : une (1) membre et une (1) substitut
- **Unité locale des Pays d'en Haut** : une (1) membre et une (1) substitut
- **Unité locale des Sommets** : une (1) substitut

Comité Condition Féminine : Mandat d'environ 1 an

- **Unité locale des Pays d'en Haut** : une (1) substitut
- **Unité locale des Sommets** : une (1) substitut
- **Unité locale d'Antoine-Labelle** : une (1) membre et une (1) substitut
- **Unité locale de Thérèse-de-Blainville** : une (1) substitut

Les membres qui désirent postuler doivent provenir de l'unité locale pour le poste auquel elle aspire et être membre du Syndicat des professionnelles en soins des Laurentides.

Marche à suivre

- Chaque candidate doit être membre en règle du syndicat FIQ – Syndicat des professionnelles en soins des Laurentides. Elle doit remplir le formulaire de mise en candidature prévu à cet effet et le retourner (les signatures électroniques sont autorisées), **avant le 26 avril 2023, à 8 h**, à :

Isabelle Thibault

Secrétaire

secretaire@fiqpsl.com

- Les candidatures sont recevables jusqu'au 26 avril 2023 à 8h00 ;
- Les candidates peuvent obtenir copie du formulaire de mise en candidature à leur bureau syndical de l'unité local ou en contactant Isabelle Thibault au secretaire@fiqpsl.com ;
- La candidate doit être appuyée de deux (2) membres du syndicat ;
- La candidate doit signer le formulaire de mise en candidature comme preuve de son consentement et spécifier le poste auquel elle aspire (important de mentionner le comité et le l'unité locale de provenance) ;
- Les candidates peuvent accompagner leur mise en candidature d'un texte de présentation d'au maximum 300 mots. Une version électronique serait préférable (le texte peut être joint dans le courriel) ;
- Les candidates peuvent accompagner leur mise en candidature d'une photo en format jpeg ou png ;
- Les publicités doivent être approuvées par le responsable de l'élection avant leur diffusion sur n'importe quelle plateforme (Web, Facebook ou autres).



Isabelle Thibault
Secrétaire

 <p>FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE</p> <p>FIQ - Syndicat des professionnelles en soins des Laurentides</p>	ESPACE RÉSERVÉ AU RESPONSABLE D'ÉLECTION	
	Candidate <input type="checkbox"/>	Documents <input type="checkbox"/>
	Proposeuses <input type="checkbox"/>	Photo <input type="checkbox"/>
	Membre en règle <input type="checkbox"/>	
Vérifié par :		
Date :		

Éligibilité :

- ✓ Être membre en règle du FIQ – Syndicat des professionnelles en soins des Laurentides
- ✓ Pour le **comité de condition féminine** : la candidate doit être une femme
- ✓ Pour le **comité jeunes** : la candidate doit être âgée de moins de 35 ans toute la durée de son mandat

Merci d'écrire lisiblement :

Sexe : H F

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ Titre d'emploi : _____

Adresse : _____

Adresse courriel : _____

Nom de l'unité locale : _____

Secteur (Nord-Centre-Sud) : _____

Je pose ma candidature au poste : _____

Candidature proposée par :

1 _____
Nom Unité locale Signature

2 _____
Nom Unité locale Signature

Signature de la candidate

Retournez ce formulaire, **avant le 26 avril 2023, à 8 h**, par courriel à secrtaire@figspsl.com

